



RCS : THONON LES BAINS

Code greffe : 7402

Documents comptables

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de THONON LES BAINS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00024

Numéro SIREN : 538 888 918

Nom ou dénomination : 245 INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 04/01/2017 sous le numéro de dépôt 94

Duplicata  
GREFFE DU  
TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE THONON-LES-BAINS

10, Rue de l'Hôtel-Dieu - BP 60521  
74203 THONON LES BAINS CEDEX  
Tel : 04.50.72.13.20

## RECEPISSE DE DEPOT

CABINET POLLIEN GIRAUD ET ASSOCIES

V/REF :

N/REF : 2012 B 24 / 2017-B-94

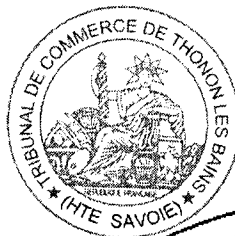
Le Greffier du Tribunal de Commerce DE THONON-LES-BAINS certifie qu'il a reçu le 04/10/2016,  
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le  
31/12/2015.

Concernant la société

245 INVEST  
Société par actions simplifiée à associé unique  
245 avenue de Verlagny  
74500 Neuvecelle

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-94 le 04/01/2017  
R.C.S. THONON 538 888 918 (2012 B 24)

Fait à THONON-LES-BAINS le 04/01/2017,  
L'un des Greffiers Associés



## **245 INVEST**

Société par actions simplifiée unipersonnelle

Au capital de 5.000,00 €

Siège social : 74500 NEUVECELLE

245 Avenue de Verlagny

R.C.S. THONON-LES-BAINS B 538 888 918 - 2012 B 24

SIRET 538 888 918 00017

---

### **RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS**

### **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Madame Béatrice CANEL, Présidente non associée de la société 245 INVEST, a, conformément aux dispositions de l'article L.227-9 du Code de Commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2015, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

-----0-0-0-0-0-0-----

BC

## SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

La situation, tant active que passive, de la société, à la fin de l'exercice clos le 31 Décembre 2015, d'une durée de douze mois, se trouve résumée dans le bilan établi à cette date (documents 1 et 2 de la liasse fiscale).

En page suivante figure, un rappel synthétique avec les principaux postes du bilan ; le détail figurant dans les documents comptables.

Pour faciliter la comparaison de ce bilan avec celui de l'exercice précédent, il est indiqué, en colonne 3, les variations de chaque poste, en valeur relative, par rapport au total général dudit bilan, qui ressort, pour l'exercice, à 262.769 €.

L'associé unique indique, en particulier :

### En ce qui concerne l'ACTIF :

- la diminution des immobilisations financières, qui sont passées de 10.601 € à 765 € ;
- les stocks ont augmenté de 204.973 € ;
- la diminution des créances, qui sont passées de 32.570 € à 5.656 € ;
- l'augmentation des disponibilités, qui sont passées de 49.861 € à 51.375 €.

### En ce qui concerne le PASSIF :

- la diminution, en euros, des capitaux propres, due au résultat déficitaire dégagé au titre de l'exercice écoulé,
- l'augmentation, en euros, de l'ensemble des dettes, et notamment les postes suivants :
  - le poste "Emprunts et dettes assimilées" a augmenté de 200.000 € ;
  - le poste "Dettes fournisseurs et comptes rattachés", qui est passé de 1.181 € à 1.596 € ;
  - le poste "Autres dettes" a augmenté de 14.398 €.



## ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

Tous les chiffres afférents à cette activité figurent au compte de résultat (documents 3 et 4 de la liasse fiscale) ; afin de permettre une lecture plus aisée, figure ci-après un tableau synoptique.

Le suivi de l'évolution du chiffre d'affaires au cours des cinq derniers exercices figure dans le tableau des résultats financiers annexé au présent rapport.

Au même titre que l'exercice précédent, la société n'a réalisé aucun chiffre d'affaires au titre de l'exercice écoulé.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, il convient de souligner qu'elles ont augmenté par rapport à l'exercice précédent, et notamment :

- le poste « Achats de matières premières et autres approvisionnements », a augmenté de 204.973 € ;
- le poste « Autres achats et charges externes », qui est passé de 2.164 € à 14.926 €.

La conjonction de ces différents éléments a entraîné un résultat net comptable déficitaire de 15.077 €.

**TABLEAU COMPARATIF DES COMPTES DE RESULTATS DE RESULTATS DES DEUX DERNIERS EXERCICES**

	EXERCICE 31-déc-15	% des produits d'exploitation	EXERCICE 31-déc-14	% des produits d'exploitation
<b>Produits d'exploitation</b>				
dont chiffre d'affaires net	3	100,00%	36 991	100,00%
<b>Charges d'exploitation</b>				
dont : - Achats de marchandises	15 080	502666,67%	2 626	7,10%
- Achats de matières premières et autres	204 973	6832433,33%		
- Autres achats et charges externes	14 926	497533,33%	2 164	5,85%
- Frais de personnel				
- Amortissements				
- Provisions				
- Impôts et taxes	154	5133,33%	462	1,25%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-15 077</b>	<b>-502566,67%</b>	<b>34 365</b>	<b>92,90%</b>
Opérations en commun				
Produits financiers				
Charges financières				
<b>RESULTAT FINANCIER</b>				
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-15 077</b>	<b>-502566,67%</b>	<b>34 365</b>	<b>92,90%</b>
Produits exceptionnels	10 286	342866,67%	81 406	220,07%
Charges exceptionnelles	10 286	342866,67%	81 406	220,07%
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>				
Participation des salariés				
Impôt sur les bénéfices			5 155	13,94%
<b>RESULTATS</b>	<b>-15 077</b>	<b>-502566,67%</b>	<b>29 210</b>	<b>78,97%</b>

## **PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 présentés par l'associé unique ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

## **AFFECTATION DU RESULTAT**

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 15.077,00 € au poste « Report à nouveau ».

## **RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES**

Conformément aux dispositions de l'article 243 du Code Général des Impôts, l'associé unique rappelle qu'un dividende de 50,70 € net a été mis en paiement par action, au titre d'une distribution de réserves intervenue en date du 30 Avril 2015.

## **EVENEMENTS INTERVENUS AU COURS DU DERNIER EXERCICE**

Aux termes des décisions extraordinaires de l'associé unique du 31 Juillet 2015, il a été décidé de modifier la dénomination de la société CANEL INVEST, laquelle est devenue 245 INVEST, à compter du 1<sup>er</sup> Août 2015.

## **ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Néant.

## **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

La SASU CANEL INVEST détient :

- ▶ 30 % du capital de la société LES JARDINS DU GOLF, société civile de construction-vente au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à 74200 THONON-LES-BAINS, 02 Avenue de la Gare.
- ▶ 45 % du capital de la société GRANGE NEUVE, société civile de construction-vente au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à 74200 THONON-LES-BAINS, 02 Avenue de la Gare, et dans laquelle la SASU 245 INVEST est cogérante associée.

## **SOCIETES CONTRÔLEES**

Néant.

## RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L 225-211 al 2 du Code de commerce, l'associé unique indique qu'aucune opération d'acquisition d'actions destinées à être attribuées aux salariés dans le cadre de l'intéressement du personnel aux fruits de l'expansion de l'entreprise n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

## AUGMENTATION DU CAPITAL RÉSERVÉE AUX SALARIÉS

La société ne comptant aucun salarié, elle n'est pas tenue, en application des dispositions de l'article L.225-129-6, alinéa 1 du Code de Commerce, de proposer à l'associé unique une résolution tendant à réaliser une augmentation de capital en faveur de ses salariés.

Il est cependant rappelé que, dans le cas où la société viendrait à comporter des salariés, cette consultation de l'associé unique devra être renouvelée tous les trois ans, aussi longtemps que la participation au capital des salariés restera inférieure à 3 %.

## ACTIONS ATTRIBUEES GRATUITEMENT

Néant.

## INFORMATIONS SUR LA DETENTION DU CAPITAL PAR CERTAINS ASSOCIES

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L 233-7 et L 233-12 dudit Code, l'associé unique indique ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote :

NOM DE L'ACTIONNAIRE :	NOMBRE D'ACTIONS :	POURCENTAGE DETENU :	
		EXERCICE PRECEDENT	EN FIN D'EXERCICE
M. Didier CANEL	500 actions	100 %	100 %

## PERSPECTIVES D'AVENIR

En ce qui concerne l'exercice en cours, l'associé unique espère améliorer le volume d'affaires et réaliser de bons résultats.

## DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'associé unique précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Be

## SANCTIONS PRONONCEES PAR LE CONSEIL DE LA CONCURRENCE

Néant.

*Documents annexés au présent rapport :*  
*- tableau des résultats financiers de la société*

**La Présidente**

Bethuel -  
—+—

Entreprise : SASU 245 INVEST – 74500 NEUVECELLE – 245 Avenue de Verlagny.  
**RESULTATS (ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES) DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

<u>NATURE DES INDICATIONS</u>	Exercice 2012 <i>(1<sup>er</sup> exercice)</i>	Exercice 2013	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice
<b>I- Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social .....	5.000 €	5.000 €	5.000 €	5.000 €	
Nombre des actions ordinaires existantes .....	500 actions	500 actions	500 actions	500 actions	
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes ...	-	-	-	-	
Nombre maximal d'actions futures à créer .....	-	-	-	-	
→ Par conversion d'obligations .....	-	-	-	-	
→ Par exercice de droits de souscription .....	-	-	-	-	
<b>II- Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffres d'affaires hors taxes .....	111.210 €	3.000 €	Néant	Néant	
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions .....	-1.523 €	77.500 €	34.366 €	-15.077 €	
Impôts sur les bénéfices .....	-	18.337 €	5.155 €	-	
Participation des salariés due au titre de l'exercice .....	-	-	-	-	
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions .....	-1.523 €	59.163 €	29.211 €	-15.077 €	
Résultat distribué .....	-	-	30.000 € réserves	-	
<b>III- Résultats par action</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotation aux amortissements et provisions .....	-3,05 €	118,33 €	58,42 €	-30,15 €	
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et Provisions .....	-3,05 €	118,33 €	58,42 €	-30,15 €	
Dividende net attribué à chaque action (après prélèvements sociaux) .....	-	-	50,70 € réserves	-	
<b>IV- Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice .....	-	-	-	-	
Montant de la masse salariale de l'exercice .....	-	-	-	-	
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales) .....	-	-	-	-	

## **245 INVEST**

Société par actions simplifiée unipersonnelle

Au capital de 5.000,00 €

Siège social : 74500 NEUVECELLE

245 Avenue de Verlagny

R.C.S. THONON-LES-BAINS B 538 888 918 - 2012 B 24

SIRET 538 888 918 00017

---

### **PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE** **DU 30 JUIN 2016**

#### **AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE** **CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015**

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 15.077,00 € au poste « Report à nouveau ».

L'associé unique indique en outre qu'un dividende de 50,70 € net a été mis en paiement par action, au titre d'une distribution de réserves intervenue en date du 30 Avril 2015.

B. Chauvel  
—



# *Fiduralp*

FIDUCIAIRE & CONSEIL RHÔNE-ALPES

---

**SAS 245 INVEST**

**COMPTES ANNUELS du 01/01/2015 au 31/12/2015**

---

*Certifié sincère et véritable*  
*Bouchel -*

## IDENTIFICATION

**DENOMINATION SOCIALE** : SAS 245 INVEST

**FORME JURIDIQUE** : SAS

**CAPITAL SOCIAL** : 5 000.00

**SIEGE SOCIAL** : 245 Av de Verlagny  
: 74500 NEUVECELLE

**ACTIVITE** : PRISE DE PARTICIPATION FINANCIERE

**SIRET** : 53888891800017

**N° TVA Intracommunautaire** : FR67538888918

**Code N.A.F.** : 6420Z

**DIRIGEANT(S)** : CANEL Béatrice Président

Désignation de l'entreprise SAS 245 INVEST Néant  \*

Adresse de l'entreprise 245 Av de Verlagny 74500 NEUVECELLE

Numéro SIRET \* 5 3 8 8 8 8 9 1 8 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois \* 1 2 Durée de l'exercice précédent \* 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT

ACTIF IMMOBILISE

CAPITAUX PROPRES

DETTES (4)

RENOUVOIS

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le	
				<u>3 1 1 2 2 0 1 5</u>	<u>3 1 1 2 2 0 1 4</u>	
<b>ACTIF</b>		<b>Brut</b>	<b>Amortissements - Provisions</b>	<b>Net</b>	<b>Net</b>	
		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	
STOCKS	Immobilisations incorporelles					
	Fonds commercial *	010	012			
	Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	030			
	Immobilisations financières * (1)	040	042	765	10 601	
	<b>Total I (5)</b>	044	048	765	10 601	
CAPITAUX PROPRES	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	204 973		
	Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070		
		Autres * (3)	072	074	5 656	32 570
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086	51 375	49 861	
	Charges constatées d'avance *	092	094			
		<b>Total II</b>	096	098	262 004	82 431
		<b>Total général (I+II)</b>	110	112	262 769	93 033
<b>PASSIF</b>				<b>Exercice N NET</b>	<b>Exercice N-1 NET</b>	
				<b>1</b>	<b>2</b>	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		5 000	5 000	
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126		500	500	
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132	56 352	57 141	
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136		15 077	29 211	
	Provisions réglementées	140				
		<b>Total I</b>	142		46 775	91 852
		<b>Total II</b>	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		200 000		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 596	1 181	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....)	169	165	14 398		
	Produits constatés d'avance	174				
	<b>Total III</b>	176		215 994	1 181	
	<b>Total général (I + II + III)</b>	180		262 769	93 033	
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	188 703	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	450	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	10 286	

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2016**

Formulaire obligatoire (article 302, Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise <u>SAS 245 INVEST</u>					Exercice N clos le <u>31/12/2015</u>					Exercice N-1 clos le <u>31/12/2014</u>							
A - RÉSULTAT COMPTABLE																			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *																		
	Production vendue	biens	services *	dont export et livraisons intracommunautaires	209														
					215														
					217														
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222												
	Production immobilisée *						224												
	Subventions d'exploitation reçues						226												
	Autres produits						230											36 991	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232											36 991		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234												
	Variation de stock (marchandises) *						236												
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238											204 973	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240											204 973	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)					242											14 926	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243				154													154
	Rémunérations du personnel *						250												
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252												
	Dotations aux amortissements *						254												
	Dotations aux provisions						256												
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259																	
		260																	
Total des charges d'exploitation (II)						264											15 080		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						270												15 077	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)						280												
	Produits exceptionnels (IV)						290											10 286	
	Charges financières (V)						294												
	Charges exceptionnelles (VI)						300											10 286	
	Impôts sur les bénéfices * (VII)						306												81 406
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)</b>						310												15 077	
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312												15 077
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316												
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318												
	Provisions non déductibles *						322												
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324												
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247																	
	écart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248																	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998													
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999													
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997												
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986																	
	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987																	
	Zones de revitalisation de la défense (44. terdecies)	127																	
	Zones de revitalisation rurales (44. quaterdecies)	138																	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981																		
Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989																		
Divers* ZFA (44. quaterdecies)	345																		
Investissements outre-mer	344																		
Créance due au report en arrière du déficit	346																		
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"	655																		
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>						352												18 282	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356												
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :						360												
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b>						370												18 282	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

### **Opérations faites en commun**

(PCG Art. 831-2/13)

Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 245 INVEST

Néant  \*

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
	Immobilisations financières	480	10 601	482	450	484	10 286	486	765	765
	<b>TOTAL</b>	<b>490</b>	<b>10 601</b>	<b>492</b>	<b>450</b>	<b>494</b>	<b>10 286</b>	<b>496</b>	<b>765</b>	<b>765</b>

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES							
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
	<b>TOTAL</b>	<b>570</b>		<b>572</b>		<b>574</b>		<b>576</b>	

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
	Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.													
	CREANCES SCCV JARD													

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
						19 %	15 % ou 16 %	0 %			
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧				
1	10 286		10 286	10 286							
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>10 286</b>	<b>580</b>	<b>582</b>	<b>10 286</b>	<b>584</b>	<b>10 286</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations		590	583	594	595		
	Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591				
	<b>TOTAL</b>				<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 245 INVEST

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises					
Immob. incorporelles	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715			2			
Constructions	720		725			3			
Inst. techniques matériel et outillage	730		735			4			
Inst. générales agenc. am. divers	740		745			5			
Matériel de transport	750		755			6			
Autres immobilisations corporelles	760		765			7			
TOTAL	770		775			Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780	
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995			
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)		996			
Déficits reportables		984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA					
Déficits de l'exercice		860	18 282	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129			
Total des déficits restant à reporter		870	18 282	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)		800	<input type="checkbox"/>		
VI DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *								380	
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



### **THONON-LES-BAINS**

---

Le Ténééré - 49, avenue d'Évian  
74200 Thonon-les-Bains

T. 04 50 70 15 39 - F. 04 50 26 45 89  
fiduralp@fiduralp.com

[WWW.FIDURALP.COM](http://WWW.FIDURALP.COM)

---

### **SAINT JEAN DE MAURIENNE**

Z.I. Les Plans - Rue Jean Monnet  
73300 Saint Jean de Maurienne

T. 04 79 64 05 76 - F. 04 79 64 33 41  
fiduralpm@fiduralpm.com

---

### **ANNEMASSE**

Z. rue du 8 mai 1945 - Place du Clos Fleury  
74100 Annemasse

T. 04 50 87 82 50 - F. 04 50 95 53 66  
fiduralpa@fiduralp.com



Société d'Expertise Comptable  
inscrite au tableau de l'Ordre de la Région de Lyon.